

## DÉCLARATION D'OFFENBURG

La coopération transfrontalière entre l'Allemagne, la France et la Suisse dans la région du Rhin supérieur a une longue tradition.

L'Accord de Bonn « instituant une Commission chargée d'étudier et de résoudre les problèmes de voisinage » de 1975 et l'Accord de Bâle « sur la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur » de 2000, dont nous célébrons aujourd'hui les anniversaires, ont posé le cadre de cette fructueuse coopération.

La mobilité transfrontalière a rapproché les habitants de nos trois pays et donné davantage de cohésion territoriale au Rhin supérieur, carrefour tri-national au cœur de l'Europe. Les liens étroits et multiples tissés par-delà les ans et les frontières ont renforcé son intégration économique, son équilibre écologique mais aussi sa cohésion sociale tout en enrichissant son offre culturelle.

Au cours des dix dernières années, la coopération transfrontalière a bénéficié d'impulsions ambitieuses au niveau local et du soutien financier de l'Union européenne. Les eurodistricts Pamina, Strasbourg-Ortenau, Fribourg/Centre et Sud Alsace ainsi que l'eurodistrict trinational de Bâle permettent aux citoyennes et aux citoyens de faire l'expérience directe de cette coopération et leur donnent le sentiment que leur avenir devrait se construire en commun.

La mondialisation présente de nouveaux défis à l'Europe et ses régions, et rend nécessaire un renforcement de la coopération transfrontalière. Pour répondre à ces défis, le territoire du Rhin supérieur doit se positionner comme site d'excellence dans la compétition européenne et internationale, afin de conserver un niveau élevé d'attractivité et de prospérité. Il doit en outre conserver son rôle de région pionnière pour la coopération transfrontalière en Europe.

Un dialogue intensif et continu de tous les acteurs de cet espace tri-national est nécessaire pour faire face à ces enjeux : les responsables politiques, le monde de l'entreprise, la communauté scientifique et la société civile y ont tout leur rôle à jouer, conformément aux recommandations de « l'Agenda territorial de l'Union européenne » adopté en mai 2007.

Les gouvernements de l'Allemagne, de la France et de la Suisse saluent donc de manière appuyée le lancement de la « Région métropolitaine du Rhin supérieur ». Par cette forme novatrice de coopération dans l'espace tri-national, un réseau

transfrontalier de la société civile, du monde de l'entreprise, de la communauté scientifique et des responsables politiques donnera de nouvelles impulsions et une dynamique supplémentaire au développement de la région. L'implication des citoyens des trois pays sera déterminante pour le succès de ce projet original et ambitieux. Les trois Etats sont prêts à apporter leur soutien au travail de la Région métropolitaine du Rhin supérieur, dans le cadre fixé par l'Accord de Bâle « sur la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur »

Pour l'Allemagne:

Pour la France:

Pour la Suisse:



Dr. Werner Hoyer  
Ministre adjoint  
aux Affaires étrangères

Philippe Richert  
ministre auprès du ministre  
de l'Intérieur, de l'Outre-mer,  
des Collectivités territoriales  
et de l'Immigration, chargé des  
Collectivités territoriales

Peter Maurer  
Secrétaire d'Etat  
Département fédérale  
des Affaires étrangères

Offenburg, le 9 décembre 2010